

Point sur le plan de déconfinement

Phase 2

Le gouvernement a présenté, ce jeudi 28 mai 2020, la seconde phase du plan de déconfinement qui débute le 2 juin. Cette date est également charnière pour la Ville puisqu'elle signera la rouverture de plusieurs équipements municipaux qui étaient restés fermés depuis la sortie du confinement.

Bibliothèque municipale

La BM rouvre progressivement à compter du mardi 2 juin.

Horaires de l'accueil téléphonique

Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Retrait de commandes

Les abonnés peuvent choisir des documents sur le site internet <http://www.bm-dinan.fr/>
Les bibliothécaires se mettent à la disposition des usagers pour les conseiller s'ils sont en manque d'inspiration.

Les renseignements sont à prendre par téléphone, par mail ou sur rdv à la bibliothèque.
Les commandes seront à récupérer à la bibliothèque.

Horaires pour le retrait de commandes à la bibliothèque :

Du mercredi au samedi de 14h à 18h30

Le vendredi de 14h à 20h

Le dimanche 14 juin de 14h à 18h

Retour des documents dans la boîte de retour

Les documents empruntés avant le confinement peuvent être rapportés jusqu'au 30 juin.
Les retours sont possibles uniquement dans la boîte de retour située sur le parvis de la bibliothèque.

Abonnements

Afin de compenser la période de fermeture, toutes les inscriptions à la bibliothèque seront prolongées de 3 mois ½.

Précautions sanitaires

Les documents rendus sont mis en quarantaine pendant 10 jours avant d'être proposés au prêt.

Les bibliothécaires portent un masque et se lavent régulièrement les mains pour préparer les commandes et accueillir le public en toute sécurité.

Lors de leur passage à la bibliothèque, les abonnés sont invités à respecter la distanciation sociale, à porter un masque et à utiliser le gel hydro-alcoolique fourni à l'entrée de la bibliothèque.

Renseignements et commandes :

Par téléphone au 02 96 39 04 65

Par courriel à bm@dinan.fr

Sur rendez-vous à la bibliothèque

Stationnement

Depuis le début du confinement le stationnement était gratuit à Dinan. Cette mesure a permis aux Dinannais de stationner leurs véhicules sans difficultés durant cette période.

Le stationnement géré par horodateurs redeviendra payant dès le 2 juin prochain. Le stationnement dans les parkings à barrières restera gratuit une semaine supplémentaire. Il redeviendra payant le 8 juin prochain.

Les abonnés des parkings à barrières municipaux verront leurs abonnements prolongés gratuitement de 3 mois automatiquement.

Accompagnement des commerçants

Depuis le début de la Crise la Ville a accompagné les commerçants. Le 2 juin, les bars et restaurants seront autorisés à ouvrir.

La Ville étudie l'ensemble des demandes des commerçants qui souhaitent créer une terrasse devant leur établissement ou agrandir celle dont ils bénéficient déjà.

Les commerçants qui ne seraient pas encore entrés en contact avec la Ville à ce sujet sont invités à contacter la Police Municipale de Dinan par mail : police.municipale@dinan.fr ou par téléphone au 02.96.39.57.57

Par ailleurs, La Ville exonèrera les commerçants de droits de terrasse jusqu'à la fin de l'année 2020.

Monuments historiques

A partir du 2 juin, les deux monuments emblématiques de la cité médiévale de Dinan, le château ducal et la tour de l'Horloge ouvriront de nouveau leurs portes aux visiteurs avec un nouveau fonctionnement permettant aux visiteurs de découvrir les lieux en toute sécurité.

I- Mesures prises pour permettre une visite de nos sites en toute sécurité

Pour le château et la tour de l'Horloge :

- Le port du masque est rendu obligatoire pour l'ensemble de nos visiteurs. Des masques seront en vente sur place.
- Les parcours de visite seront fluidifiés avec la mise en place de dispositifs d'accompagnement des visiteurs ainsi que la fermeture de certains espaces annexes
- Les mesures d'hygiène seront renforcées avec un nettoyage régulier par les agents des dispositifs sensibles
- Des distributeurs de gel hydro-alcoolique seront à disposition des visiteurs à l'entrée des monuments et tout au long des parcours de visite
- Un effort important sera réalisé pour sensibiliser nos visiteurs au respect des gestes barrières et des mesures d'hygiène

A la tour de l'Horloge :

- La configuration des lieux ne permet plus un accès libre au monument. Désormais, l'accès à la plate-forme se fera en compagnie d'un agent d'accueil et sera limité à 9 personnes avec un départ programmé toutes les 20 minutes.

II- Horaires d'ouverture des monuments en juin 2020

Horaire d'ouverture :

- Pour la tour de l'horloge, la nouvelle organisation nécessite une évolution des horaires d'ouverture :
 - Lundi : FERMETURE
 - Mardi au Dimanche : de 13h30 à 19h avec un départ toutes les 20 minutes
 -
- Pour le Château, les horaires ne changent pas
 - Tous les jours : de 10h30 à 19h

Il est à noter que les modifications adoptées au 2 juin sont susceptibles d'évoluer en fonction des annonces attendues le 22 juin et devant préciser la troisième phase du déconfinement.

III- Les nouveautés 2020 :

En dépit du contexte, plusieurs nouveautés programmées au Château pour la saison 2020 sont maintenues parmi lesquelles :

- La mise en service d'un nouvel espace d'accueil permettant d'offrir à nos visiteurs un ensemble de services parmi lesquels une boutique thématique dédiée à l'Univers médiéval
- La création d'un « pass ambassadeur » à 15 € offrant un accès illimité au château pendant un an
- Un nouveau film en image de synthèse « Dinan, un château au fil des siècles » qui sera projeté, à partir de la fin du mois de juin, dans la salle des gardes du 4^{ème} étage de la tour ducale

Le Musée Yvonne Jean-Haffen

L'ouverture officielle du musée se déroulera le samedi 6 juin. Il sera ouvert tous les jours de 14h à 18h30 et ce, jusqu'au 18 octobre.

Pour assurer la protection des visiteurs de son musée, des mesures particulières seront prises :

- Un affichage physique des consignes à respecter pour les visiteurs
- Le flux de visiteurs et la distanciation sociale seront contrôlés par un marquage au sol et par la limitation du nombre de personnes à l'intérieur du musée : les visiteurs seront invités à patienter dans le jardin.
- Un sens de circulation sera imposé aux visiteurs
- Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée du musée
- Le port du masque sera imposé aux visiteurs. Sur place, des masques seront vendus aux visiteurs
- Un nettoyage renforcé des espaces d'accueil, des boutiques et des sanitaires sera réalisé quotidiennement

Le camping

Le camping municipal ouvre ses portes dès le 2 juin prochain.

Une saisonnière a été recrutée pour assurer son fonctionnement et des réservations ont d'ores et déjà été enregistrées par la Ville.